

NOVEMBRE 2020

GUIDE PRATIQUE POUR LES ÉLÈVES

CONDENSÉ DES CONSIGNES ET MODALITÉS PRATIQUES RENFORCÉES DANS L'ÉTABLISSEMENT

Le protocole sanitaire renforcé publié le 2 novembre 2020 par le Ministère de l'Éducation Nationale reconduit l'ensemble des mesures en vigueur depuis la rentrée de septembre et renforce certaines d'entre elles. Ces dernières apparaissent en orange surligné dans ce guide, les points clés toujours en rouge.

I. MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION

Principe clé inchangé : “ Protéger tous les élèves et les adultes et assurer l’éducation pour tous sur l’ensemble du temps scolaire ”

Source : site de l’Éducation Nationale

Les grands principes du protocole sanitaire de rentrée :

- **Respect des gestes barrières**
- **Port du masque pour les adultes et pour les lycéens**
- **Hygiène des mains**
- **Nettoyage et aération des locaux**

Engagement des parents et des adultes :

Les parents d’élèves jouent un rôle essentiel. Ils s’engagent à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d’apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l’élève ou dans sa famille. Ils communiquent le protocole à leurs enfants et insistent sur son respect impératif.

Les personnels doivent s’appliquer les mêmes règles.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

IMPORTANT : En cas de dégradation de la situation locale justifiant des restrictions d'accueil ou des fermetures, un protocole sanitaire plus strict peut entrer en vigueur, sur décision du rectorat, du préfet ou de l'ARS.

II. LES GRANDS PRINCIPES DE LA RENTRÉE 2020

1. Gestes barrières à appliquer en permanence



IMPORTANT :

Le lavage des mains à l'eau et au savon (ou à défaut avec une solution ou un gel hydroalcooliques) doit être réalisé :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant chaque repas
- avant et après les récréations
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Il peut s'effectuer sans mesure de distance physique.
Le séchage doit être soigneux avec si possible une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.
Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

2. Port du masque obligatoire



Pour les élèves, le masque est obligatoire dans les espaces clos et les espaces extérieurs même lorsqu'une distanciation d'un mètre est respectée. Il n'est pas nécessaire lors de la prise des repas, des pratiques sportives (précisions en attente sur ce dernier point).

Pour les adultes, le masque est obligatoire en présence des élèves, de leurs parents et de leurs collègues dans les espaces clos et extérieurs même quand la distanciation d'au moins un mètre est garantie. Il l'est aussi pour tous leurs déplacements.

IMPORTANT : Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

Pratique et propre : utiliser une enveloppe pour ranger le masque non utilisé

3. Distanciation physique :

La distanciation physique doit être maintenue dans tous les cas, entre élèves de groupes différents (classes, groupes de classe ou niveaux).

Dans les lycées, **le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible**, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. **Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.**

4. Limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves est requise. // POINTS SENSIBLES : circulations / récréation / restauration / sport

Le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux). Cette limitation doit être opérationnelle le 9 novembre 2020.

5. Ventilation des locaux

Les locaux sont aérés aussi souvent que possible et pendant au moins 15 minutes à chaque fois. Elle doit avoir lieu au minimum toutes les deux heures.

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3h.

6. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. La fréquence de désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple) doit être augmentée.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est désormais autorisé.

Des objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe peuvent être mis à disposition : ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Nota : Dans le cadre des pratiques liées à l'hygiène, il est recommandé de changer et laver très régulièrement les tenues de travail.

III. MISES EN PRATIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Engagements des parents et des lycéens

- Prise de température avant de venir au lycée : si $> 38^{\circ}\text{C}$, ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, l'élève ne vient pas au lycée. Prévenir l'établissement et contacter votre médecin
- **Maîtrise et application stricte du nouveau protocole dans tout le lycée dont port du masque obligatoire et lavage régulier des mains** (cf p3)
- Vivement conseillé : flacon personnel de gel hydro alcoolique
- **Rôle actif sur le nettoyage/désinfection** : équipements communs à désinfecter, masques ou déchets « Covid » à jeter dans les poubelles spécifiques...

Postes aménagés

- **Protection des personnes chargées d'accueillir ou de recevoir** : ajout de parois anti projections, voire de mobilier complémentaire de distanciation
- **Aération impérative de toutes les classes** avant 8h par l'équipe entretien, avant les récréations par les enseignants (10-12 et 15h) et en fin de cours par l'équipe nettoyage. Dans la mesure du possible, laisser les portes ouvertes.
- **Equipe entretien** : recharge des postes gel et solution hydroalcooliques plus désinfectant virucide
- **Nettoyage avec partenaire Elixir** : optimisé pour le protocole renforcé avec 1 personne de plus pour désinfection journalière de tous les points de contact (poignées, rampes, chaises, tables...), aération systématique des locaux, collecte des déchets Covid et lavage des lingettes
- **Restauration avec partenaire Elixir** : dans le respect du protocole renforcé sanitaire spécifique restauration, notamment lavage des mains impératif (ajouts de postes de lavage eau+savon dans le self), tables de petits groupes (ajouts d'un auvent pour prise repas en extérieur), écartées, **port du masque obligatoire sauf à table pour manger**,

Équipements

- **Fourniture de masques lavables pour chaque lycéen** : 2 distributions faites et une 3^e à venir de masques fournis par la Région Occitanie →
- Affichage des fondamentaux du protocole dans tous les lieux de circulation
- Installation de distributeurs muraux ou de flacons contenant du gel ou une solution hydro alcoolique dans tous les locaux
- Fourniture de désinfectant normé EN 14476 (virucide) + essuie-mains jetable ou lingettes lavables + poubelles spéciale déchets Covid dans toutes les salles de classe et pour les équipements communs
- Sanitaires : 9 sanitaires neufs bâtiment A / suppression des sèche-mains, installation de dévidoirs essuie-mains



Cellule de soutien et d'écoute : Karine Gayraud et/ou Sylvie Tournier, à l'infirmerie du lycée ou par téléphone aux 06 89 57 04 31 ou 06 60 81 06 92.

Détection d'un cas Covid : zone de confinement installée à l'infirmerie

- Salle équipée d'un lit, des protections adaptées (EPI type FFP2, draps d'examen...)
- Procédure d'intervention sous la responsabilité de l'infirmière présente pour notamment prendre en charge, prévenir (notamment ARS), identifier les contacts, condamner le secteur fréquenté, nettoyer et désinfecter.

IV. EXEMPLES D'INSTALLATIONS MISES EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Équipement type, installé dans toutes les classes, salles et locaux



Équipements et installation pour lavage des mains



10 distributeurs
de gel ou solution
hydroalcooliques
en restauration



3 auges doubles
avec distributeurs
savon + essuie-
mains + poubelles
le tout localisé à
proximité du self

Espacement des lieux de restauration (repas en petits groupes)



Sanitaires neufs Supplémentaires (bâtiment A)



Exemples



CIRCULATIONS : respecter les sens de montée (par la droite) /descente (par la gauche) dans les escaliers ou quand ils sont symbolisés au sol.

IV. INSTALLATIONS ET PRESTATIONS « RENFORCÉES » MISES EN PLACE

Installation d'un auvent pour restauration protégée en extérieur



Ajout d'un poste de lavage des mains à l'entrée du self



Limitation du brassage en restauration



- Files d'attente en restauration rapide (cafétéria) ou lente (plateaux) décalées en extérieur, gestion par adultes avec respect d'une jauge minimale de 6 élèves
- Incitations au lavage des mains
- Micro-ondes installés en extérieur
- Couverts préemballés en restauration plateau



Installation d'un foodtruck dans la cour



Nouvelle prestation snack (pâtes et sauces) à compter du 19 novembre 2020



Bag à emporter, avec vaisselle jetable recyclable, pour consommation dans la cour

Augmentation des zones de récréation sur les pelouses



MODIFICATIONS EN RESTAURATION



BÂTIMENT J : ENTRÉE UNIQUE PAR LA TONNELLE AVEC FILES D'ATTENTE EN EXTERIEUR ET SÉPARÉES POUR SNACK ET PLATEAU + SORTIE UNIQUE POUR LIMITATION DES BRASSAGES / TABLES ECARTÉES, DE 4 ÉLÈVES MAXIMUM EN GROUPES STABLES



BÂTIMENT F : POSSIBILITÉ DE DÉJEUNER POUR REPAS DU FOODTRUCK, VENANT DE L'EXTERIEUR ... plateaux interdits

3 micro-ondes à disposition en tout, avec désinfectant et lavettes / Pains individuels / Tarif bouteilles d'eau 50 cl baissé / Fontaine à eau condamnée : remplir gourdes ou bouteilles aux lavabos (actionner les robinets avec coude) / Distributeur de boissons condamné dans le local non ventilé du bât. J / Espaces extérieurs toujours accessibles à favoriser pour repas